



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°12 :

BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET
ANNEXE CIMETIERE

Séance ordinaire du 5 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 5 Avril 2022

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absents : 2

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Jonathan VANDENHOVE, Xavier DE JAVEL, Julie-Anne BROUSSIN, Damien ROUSSEAU, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Emmanuelle ANGELINI (à Sandrine JOVENE), Mathilde FERCHAUD (à Bérengère DUPIN), Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU (à Jean-Georges MICOL), Grégoire REYDIT (à Daphné GAUSSENS), Sarah DEHAIL (à Alain MARC), Violette LABARCHEDE (à Marie DA ROCHA)

Absents : Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE

Secrétaire : Alain GERARD

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022

DOSSIER N° 12 : BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET ANNEXE CIMETIERE

RAPPORTEUR : Jean-Georges MICOL

Le budget primitif est un acte d'autorisation et de prévision. Tous les montants, estimés de façon sincère (sans les avoir minoré ou majoré), ne sont que des chiffres prévisionnels.

L'exécution budgétaire de l'année 2022 pourra apporter de nouvelles recettes ou de nouvelles dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Les ajustements nécessaires seront alors pris en compte par les décisions modificatives que le Conseil Municipal sera amené à voter au cours de l'année.

	Budget ANNEXE CIMETIERE	
	DEPENSES	RECETTES
Section d'EXPLOITATION		
Résultat reporté 2021		13 917,31
Opérations réelles de l'exercice 2022	19 417,31	5 000,00
Opérations d'ordre 2022		
TOTAL de la section d'EXPLOITATION	19 417,31	19 417,31
Section d'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté 2021	Néant	
Opérations réelles de l'exercice 2022		
Reports et restes à réaliser		
Opérations d'ordre 2022		
TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT	0,00	0,00

Ainsi,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M 4,
- VU** la commission des finances en date du 29 mars 2022,

Après avoir entendu l'exposé sur le Budget Primitif 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
33 voix POUR,

Article unique : Approuve le budget primitif annexe « cimetière » de l'exercice 2022.

Fait et délibéré le 5 Avril 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET